



Syndicat National de l'Environnement
Fédération Syndicale Unitaire



Les Lilas, le 16 décembre 2013

Jean-Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

tel: 01 41 63 27 30

port: 06 85 91 03 50

Courriel : jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Le Secrétaire Général

Monsieur le Ministre

Ministère de l'Écologie, Du Développement Durable
et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

N/REF : SNE/JLC/2013/36

Objet : exercice des missions de police de l'eau par les SD de l'ONEMA

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 8 octobre 2013, le SNE-FSU attirait votre attention sur les actes de vandalisme à l'encontre du service départemental de l'ONEMA par la FDSEA 03, ainsi qu'à la maison du parc naturel régional du Morvan.

Nous vous demandons de dénoncer et condamner les opérations d'intimidation et de saccage menées par la profession agricole envers des agents agissant dans l'exercice de leurs missions de service public.

Dans votre réponse du 9 octobre 2013, vous nous indiquiez que vous adresseriez aux préfets de régions et de départements une instruction ferme afin qu'ils assurent aux agents menacés tout le soutien et la protection nécessaires. Vous nous annoncez également saisir personnellement le ministre de l'Agriculture et le Président de la FNSEA pour leur faire part de votre profonde désapprobation à l'égard des pratiques de ces adhérents départementaux.

Votre directrice adjointe de cabinet nous a même informé qu'un courrier était en préparation pour soutenir l'ensemble des agents faisant respecter la loi, face aux attaques contre la protection de l'environnement.

Vous trouverez, joint à ce courrier, le flash d'information que mon organisation syndicale a diffusé récemment aux personnels de l'ONEMA, ainsi que le courrier envoyé à la directrice générale de cet établissement faisant référence aux incidents devant les locaux de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube.

Selon nos informations, ce qui est en cause c'est l'application du droit de l'environnement et plus particulièrement le simple fait que des agents de l'ONEMA aient constaté sur le terrain (sans la moindre verbalisation) qu'un agriculteur avait drainé 30 hectares de zones humides sans la moindre déclaration.

Votre responsable départemental, le Directeur départemental du territoire, ainsi que le préfet de l'Aube n'ont pas montré de soutien aux agents qui étaient en missions de police, missions de police programmées avec leurs accords.

Et pourtant, la poursuite des actions en faveur de la protection des zones humides fait bien partie des suites identifiées par votre direction de l'Eau et de la Biodiversité à la conférence environnementale de qui s'est tenue en septembre dernier !

Monsieur le Ministre, nous savons que nous partageons la même indignation sur ce genre d'agissements, ce pourquoi nous réitérons notre demande de vous voir agir pour que cessent toutes ces manifestations de haine envers des agents dont le seul tort est d'appliquer le droit.

Nous réitérons notre demande d'une instruction aux préfets de régions et de départements pour éclaircir le travail des agents sur le terrain, rapidement, avant qu'un nouvel incident ne se produise.

L'ensemble des agents en charge de missions de police de l'environnement apprécierait tout particulièrement un soutien marqué de votre part, par un déplacement médiatisé sur place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général du SNE-FSU



Jean-Luc CIULKIEWICZ

Copie pour information

Mme Paquita Morellet-Steiner

Secrétariat Ministre

Mme Elisabeth Dupont Kerlan, DG de l'ONEMA

M. Laurent ROY, (DEB)

M. Jean-Marc Michel (DGALN)